

Climatique : comment évolue le marché français ?

En matériels de génie climatique, voici quelle a été l'évolution récente du marché français selon les toutes dernières statistiques de l'INSEE, encore provisoires :

INDICES DE PRIX DÉPART USINE POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 108,6 en septembre 2010 (108,4 en septembre 2009).
- Equipements aérauliques et frigorifiques : 109,8 en octobre 2010 (109,2 en octobre 2009).
- Matériel aéraulique : 110,4 en octobre 2010 (112,7 en octobre 2009).

INDICES DE PRIX D'ACHAT À L'IMPORTATION :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 104,3 en juillet 2010 (104 en juillet 2009).
- Equipements aérauliques et frigorifiques : 105,9 en juillet 2010 (97,9 en juillet 2009).

INDICES DE PRIX DE L'OFFRE INTÉRIEURE :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 108,8 en septembre 2010 (108,8 en septembre 2009).

INDICE DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS-CJO :

- Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage : 118 en septembre 2010 (115,4 en septembre 2009).

INDICE DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS :

- Production et distribution de vapeur et d'air conditionné : 131,9 en septembre 2010 (127,1 en septembre 2009).

Rapide montée en puissance du Fonds Chaleur

Philippe Van de Maele, président de l'Ademe, n'a "aucun doute" quant à la poursuite du Fonds Chaleur au-delà de 2013. C'est ce qu'il a dit la semaine dernière lors d'un colloque consacré à ce fonds qui, sur la période 2009-2010, a financé 1084 installations, soit quelque 512 ktep de chaleur (contre 156 ktep en 2007-2008). < Il y aura eu en 2010 une vraie explosion des projets, s'est félicité M. Van de Maele. La France est sur une bonne pente pour atteindre ses objectifs 2020 en matière de chaleur renouvelable. >

En 2009-2010, 562 installations solaires thermiques ont été aidées par le Fonds Chaleur, soit plus qu'un doublement depuis 2008. En solaire thermique, le marché aura rebondi en 2010, a indiqué Jean-Michel Parrouffe (Ademe). L'Ademe a précisé que, cette année, le Fonds Chaleur aura subventionné la pose de 32180 m² de capteurs solaire thermiques (contre 20 000 m² en 2009). < Le potentiel de croissance reste assez phénoménal >, a dit M. Parrouffe. Cela étant, l'objectif officiel pour 2012 - un parc de 25 000 tep (contre 8 000 tep actuellement) - ne sera sans doute pas atteint : il devrait manquer 10 000 tep. Pour les années à venir, le Fonds Chaleur va privilégier, en solaire thermique, les grands projets, tertiaires, agricoles ou industriels, cibler les "grands comptes".

La géothermie collective en plein boom

85 installations géothermiques (contre 16 en 2009) auront été aidées en 2010 par le Fonds Chaleur, dont 30 sur eau de nappe et 42 sur champ de sondes, avec des aides de 1000 euros euros/tep/an pour la géothermie profonde et les pompes à chaleur sur eau de nappe et de 800 euros pour les PAC sur sondes. Lors d'un colloque géothermie la semaine dernière à Paris, Christian Boissavy, président de l'AFPG (Association française des professionnels de la géothermie), a estimé qu'un nouveau quintuplement pourrait intervenir l'an prochain. < Une utilisation systématique des pompes à chaleur géothermiques pourrait faire de la France le premier marché européen, souligne-t-on à l'Ademe. Cela ne manquerait pas de modifier la géographie industrielle du secteur et de créer plusieurs milliers d'emplois chez les installateurs. > M. Boissavy a estimé que le nombre d'emplois à temps plein dans la géothermie française pourrait passer de 13 000 actuellement à 50 000 à terme. Pour cela, il faudra fortement "doper" une offre de formation actuellement insuffisante, "c'est un enjeu extrêmement important", a souligné Philippe Laplaige (Ademe).

EN BREF. Au Journal Officiel du 12 décembre 2010, vient de paraître un arrêté du ministère du Travail daté du 1er décembre 2010 qui élargit le titre professionnel d'installateur en équipements sanitaires : il faudra désormais parler d'"installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et EnR". Le titulaire de ce nouveau titre professionnel aura vocation à installer et à mettre en service des équipements sanitaires, de production d'ECS et de chauffage individuel à eau, ainsi que des climatiseurs, des PAC et des Cesi.